Réveil Agricole

Le Bois et le Charbon de Bois comme carburants

Au dernier Salon de la Machine agricole, nous en avons signalé ici le succès, figurait une remarquable exposition de la Section spéciale du gaz des forêts. On y avait groupé tout ce qui concerne l'utilisation du bois comme combustible, à l'état brut ou de charbon de bois, brûlé directement ou gazéifié au préalable. Un certain nombre de machines agricoles et de véhicules de transport, équipés avec des gazogènes fonctionnaient avec aisance sous les yeux des visiteurs : tracteurs, cars, camions, voitures de tourisme, rouleaux compresseurs, etc.

En raison du grand intérêt que présente cette question, tant au point de vue du ravitaillement national en carburant, qu'à celui de la grave crise que traverse la forêt française, un très gros effort technique est actuellement poursuivi à la fois par les Pouvoirs publics, et par les constructeurs de matériel mécanique.

Comme le note dans la revue « Cultures Modernes », M. Delanerie, chef de travaux à l'Ecole Nationale d'Agriculture de Rennes, l'emploi généralisé des gazogènes à la ferme, comme pour les transports, serait de nature à remédier à la crise, en même temps qu'il permettrait de réduire considérablement nos importations de carburants. Au surplus, il en résulterait pour les usagers une économie marquée, puisque la dépense en combustible serait réduite dans la proportion de 70 % au minimum.

Pourquoi, dans ces conditions, les gazogènes ne se sont-ils pas plus répandus. A cela, il y aurait plusieurs raisons, entre autres des questions d'intérêt particulier, et, surtout, parce que chez les usagers, il subsiste beaucoup d'idées fausses qui remontes aux débuts de l'emploi du gaz de bois dans les moteurs. Mais il faut dire qu'au cours de ces dernières années, de réelles améliorations ont été apportées, et que les appareils fonctionnent maintenant de façon tout-à-fait satisfaisante.

QUELQUES-UNS DES AVANTAGES DU GAZ DE FORÊTS : LA « CARBONITE »

Le gaz des forêts, obtenu en faisant passer un courant d'air sur du charbon de bois incandescent, est composé d'hydrogène et d'oxyde de carbone. Le charbon de bois remplace avantageusement le bois parce que si un kilo de bois produit 2.400 litres de gaz à 1.200 calories, soit 2.800.000 calories, un kilo de charbon de bois produit 5.000 litres de gaz à 1.200 calories minimum, soit 6.000.000 de calories.

La supériorité du charbon de bois est manifeste et l'on compte que pour fournir la même énergie, il faut seulement 0 k. 500 de charbon de bois contre 1 k. 300 de bois. Quoique cela, le charbon présente lui-même des inconvénients. Il est avide d'eau, encombrant et trop friable. A la suite de recherches poursuivies depuis déjà plusieurs années, des savants ont mis au point un procédé de carbonisation du bois en vase clos, qui permet d'obtenir des agglomérés dénommés **carbonite** — sous forme de petits boulets de la grosseur d'un œuf de pigeon, peu hydrophyles, faciles à manier et ne tâchant pas les doigts.

Contrairement au charbon de bois, plongés dans l'eau, ils n'en absorbent que 4 à 5 %, ce qui d'ailleurs ne nuit aucunement au fonctionnement du gazogène, mais, au contraire facilite la production du gaz à l'eau. Ils possèdent une réactivité remarquable permettant une marche régulière sans à-coups, même aux allures les plus diverses.

Leur compacité est telle qu'on peut leur faire subir toutes sortes de chocs et de manipulation sans les effriter. Le gaz fourni par ces boulets est l'équivalent de celui fourni par l'essence et l'on peut considérer qu'un kilo de cette carbonite remplace 1 litre d'essence.

Parmi un grand nombre d'exemples, a dit M. Gérente, à une réunion de la Commission des Mines de la Chambre, il convient de rappeler que dans le circuit franco-belge contrôlé par l'A.C.F., un camion Panhard-Levassor a dépensé en palier 31 kilos de boulets carbonite, au lieu de 33 litres d'essence, en réalisant une vitesse de 55 kilomètres à l'heure.

Pour ce qui concerne les machines agricoles, il ne faut pas croire par exemple que l'on soit obligé d'arrêter fréquemment un tracteur pour effectuer le rechargement du générateur : ce rechargement n'a lieu que tous les trois, quatre et même cinq heures et sans qu'il soit besoin d'arrêter le moteur. Au surplus, même après un arrêt le départ sur le gaz est aisé et rapide. C'est ainsi qu'avec un gazogène Sabatier, monté sur un tracteur Fordson, tracteur usagé, dont le moteur n'a subi aucune modification en vue de sa marche au gaz pauvre, après 10 minutes d'arrêt, il a été possible de revenir au gaz en 7 secondes, après 30 minutes le passage au gaz pauvre s'est effectué en 1 minute 37 secondes de marche à l'essence.

Pour ce qui est de la perte de puissance, qui est réelle, lorsque l'on passe de l'essence au gaz pauvre, elle varie de 25 à 40 %, mais comme l'on dispose toujours d'une puissance supérieure aux besoins, l'inconvénient est facilement surmonté. Sinon, on a la possibilité d'accroître le taux de compression du moteur que l'on porte à 6.5 ou 7, la perte de puissance est ainsi beaucoup moindre et la dépense engagée pour changer la culasse est minime. ?

Ajoutons qu'avec les modèles de gazogènes actuellement fabriqués, il n'y a plus à craindre d'encrassement du moteur, les poussières étant en majeure partie brûlées et les goudrons distillés, retombant au fond du générateur ; au surplus, des filtres peu encombrants achèvent l'épuration du gaz.

On a relevé d'économie réalisée lors d'un travail de battage : avec le pétrole, durée de travail 11 heures, consommation à l'heure 6 litres. Prix de revient de l'heure, 10 fr. 35. Avec le gaz de forêts : durée de travail, 11 heures ; consommation de charbon de bois, 9 kilos 15. Prix de revient de l'heure : 3 fr. 18. L'économie horaire ressort à 7 fr. 17 et ceci pour un même rendement de la batteuse.

Il n'est pas inutile de souligner que les véhicules fonctionnant au charbon de bois aggloméré ou non sont exonérés des taxes de poids et d'encombrement.

La question du gaz des forêts semble donc maintenant à peu près solutionné, ce qu'il faut désirer c'est que les usagers comprennent qu'il est de leur intérêt de prendre dès que possible toutes dispositions utiles pour utiliser ce carburant aux lieu et place de l'essence ou du gaz vil, en cela ils ne feront que suivre l'exemple que nous donnent les étrangers, qui ont su depuis déjà plusieurs années, mettre à profit sur le terrain pratique les découvertes de nos propres savants.

LABOR.

NOTA

LA « CARBONITE » NOUVEAU CARBURANT NATIONAL

Le ministre de la Défense Nationale, accompagné du général Gamelin, chef d'état-major général de l'Armée, du contrôleur général Jacomet, secrétaire général du Ministère de la Guerre, a visité dernièrement la « Station d'essais de Carbonite » installée à la Poudrerie de Sevran-Livry ; il a été reçu par M. Charles Baron, député, président de la Commission des Mines de la Chambre des Députés, Ingénieur en chef du Cadre de réserve des Poudres.

Le président Daladier a suivi avec un particulier intérêt les essais de ce nouveau carburant métropolitain, qui est obtenu par distillation en vase clos, en partant du charbon de bois.

L'ingénieur Hennebutte, conseil du Service des Poudres, a exposé les principes de ce nouveau procédé à M. Ed. Daladier et à M. André Liautey, sous-secrétaire d'Etat à l'Agriculture qui étaient accompagnés du directeur du Service des Poudres et du directeur général des Eaux et Forêts.

UN CONCOURS D'ANIMAUX GRAS S'EST DÉROULÉ HIER A DESVRES

Un grand concours de veaux, porcs et moutons gras s'est déroulé hier à *Desvres*. Cette belle manifestation de l'élevage régional, organisée par la ville avec le concours du Syndicat et du Comice Agricole du canton a remporté un gros succès d'affluence en raison de sa coïncidence avec le marché hebdomadaire.

Parmi les personnalités qui visitèrent les stands on a remarqué : MM. Adolphe Vincent, député ; Mitoire, maire de Desvres ; Delfosse, président du Comice ; Delattre, président du Comice ; Lavoine, professeur d'Agriculture à Boulogne, etc..

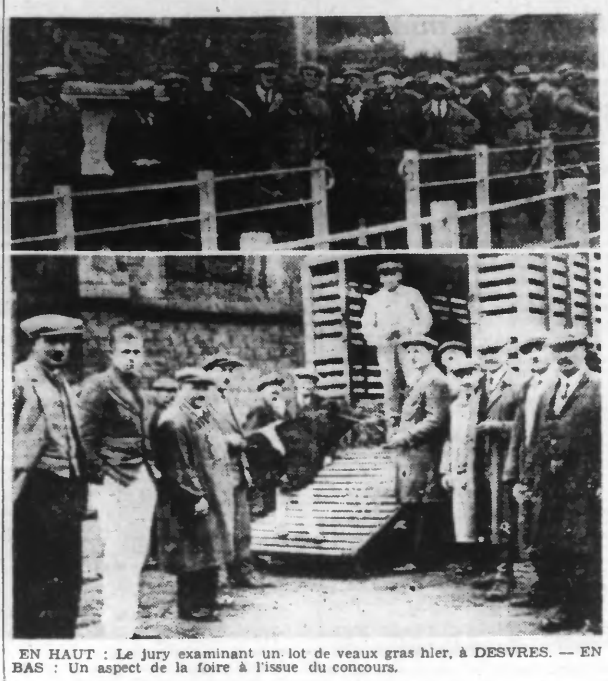

EN HAUT : Le jury examinant un lot de veaux gras hier, à DESVRES. — EN BAS : Un aspect de la foire à l'issue du concours.

Les Cours

A l'issue du concours s'ouvrit un franc marché. Voici les cours enregistrés :

Veaux, de belle qualité avec prédominance de la race normande. Prix d'honneur, 10.50 le kilo ; bêtes primées, de 9 à 10 francs ; bêtes nos primées, de 7 à 8 fr. ; porcs courants, de 6 à 6,75 ; moutons, cours normaux. Un grand nombre d'entre eux ont bénéficié des pâturages du Mont-Hulin. On fait l'un effort en faveur de l'élevage du mouton.

LE PALMARÈS

VEAUX GRAS. — Prix d'honneur, M. Cucheval, à Escœuilles ; 1er prix, MM. Trouvé, à Wacquinghem ; 2e, Duclois, à Surques ; 3e Bouchy, à Brunembert ; 4e Nacry, à Lacres ; 5e Hanquez, à Escœuilles ; 6e Haffringues, à Selles ; 7e Lefebvre, à Escœuilles ; 8e Caudeller, à Menneville ; 9e Quéru, à Lebringhem ; 10e Pruvost, à Menneville ; 11e Regnault, à Audenbert ; 12e Dumont, à Wirwignes ; 13e Potez, à Leulinghem ; 14e Campagne, à Alincthun ; 15e Lemaire, à Crémarest.

Jury : MM. Fajoo, à Calais ; Ampera, à Saint-Omer ; Paquentin, à Boulogne.

MOUTONS DE 2 DENTS. — 1er prix, MM. Franque, à Nielles-les-Blequin ; 2e prix Franque, à Nielles-les-Blequin ; 3e Martel, à Crémarest.

MOUTONS DE 4 DENTS. — 1er prix MM. Franque, à Nielles-les-Blequin ; 2e Cucheval à Alquines ; 3e, Franque, à Nielles-les-Blequin.

BREBIS. — 1er prix, MM. Cucheval, à Alquines ; 2e Franque, à Nielles-les-Blequin ; 3e Franque, à Nielles-les-Blequin.

Jury : même jury que pour les veaux gras.

PORCS GRAS. — Prix d'honneur : MM. Telliez, à Sittefaux ; 1er prix, Riquiez, à Bonrthea ; 2e Leducq, à Preures ; 3a Lecaille, à Alincthun ; 4e, Duchaussoy, à Menneville ; 5e Duchaussoy, à Menneville ; 6e Martel, à Crémarest ; 7e Flahaut, à Wirwignes ; 8e Martel, à Crémarest.

PORC DE VIANDE. — Prix d'honneur : MM. Gambert, à Outreau ; 1er prix, Telliez, à Pittefaux ; 2e Paul, à Menneville ; 3e Paul, à Menneville ; 4e Delemarlière, à Isquea ; 5e Debove, à Isques ; 6a Canu, à Marquise ; 7e Delamarlière, à Isques ; 8e Bertin, à Brunembert.

Jury : MM. Bouchy, à Boulogne ; Debuiche, à Boulogna ; Delannoy, à Arques.

Le Banquet

Après la proclamation des résultats à l'Hotel de Ville, les personnalités et invités se retrouvèrent à l'Hotel du Cygne où fut servi un banquet précédé par M. Adolphe Vincent.

Au dessert prirent la parole MM. Mitoire, maire de la ville ; Delattre, président du syndicat ; Dellosse, président du Comice.

M. Adolphe Vincent, député, a réclamé la collaboration de tous les Français en faveur du progrès social et de la concorde à l'exclusion de la lutte des classes. Il a demandé le maintient des mesures de protection douanière sur les produits de l'agriculture. Il a encouragé les éleveurs à poursuivre leurs efforts pour le développement de la race du mouton dans le boulonnais. Enfin, il a souhaité que les associations agricoles, au sein de leurs bureaux, prennent position en ce qui concerne les différents projets soumis actuellement à l'examen du Parlement.

CONVOCATION DES RÉSERVISTES AGRICULTEURS

En vue de sauvegarder les intérêts de l'agriculture, des instructions viennent d'être données par M. Daladier, ministre de la Défense nationale et de la Guerre, pour rappeler que :

1° Les convocations de réservistes exerçant des professions se rattachant à l'agriculture doivent avoir lieu, dans toute la mesure du possible, aux époques où elles apporteront le moins de gêne aux travaux agricoles ;

2° Les demandes justifiées de changements de série de convocations ou de reports au début de l'année suivante doivent être accordées, par priorité, à ces mêmes réservistes.

Ces différentes dispositions s'appliqueront même aux convocations par unités constituées qui comprennent des réservistes de toutes classes et de toute provenance et pour lesquelles, notamment, aucun changement de série ou report n'était admis jusqu'ici.

Nous sommes à la disposition des cultivateurs interessés pour appuyer leurs demandes eventuelles a ce sujet.

LA « MALADIE DU LIÉGE » DE LA POMME

Certaines variétés de pommes présentent parfois sur leur peau des taches circulaires de couleur brune, taches qui se prolongent à l'intérieur du fruit. Ces taches rappellent le liège d'où le nom donné à cette affection.

Ce sont les fruits des meilleures variétés qui sont atteints : « Calville Blanc » et « Reinette du Canada ».

Si lors de la cueillette, on constate que quelques fruits sont tachés, les taches s'étendent au fruitier, il devient ensuite difficile de les vendre un bon prix.

Suivant la Revue « La Potasse », les causes de la « maladie du liège » seraient dues fort probablement à l'excès d'humidité, et aussi à une fumure mal équilibrée. On a pu observer en effet, dans divers pays, en Virginie, et en Nouvelle Zelande notamment, que dans les vergers où l'on utilisait d'assez fortes doses d'engrais potassiques, la maladie du liège causait fort peu de dommages.

Les recherches opérées dernièrement en Nouvelle Zélande montrent d'autre part que la « maladie du liège » semble due à une déficience de bore dans la plante et que l'apport de cet élément provoque la disparition de la maladie.

Comme traitement, il est conseillé : 1° de pulvériser sur les arbres une solution de borax à 0,25 % employée avec ou sans chaux ; 2° d'épandre de l'acide borique ou du borax en couverture sous les arbres malades.

Des essais ont été effectués en 1936 dans la région orléanaise, où la maladie sévit, soit en pulvérisant le sol avec une solution d'acide borique à 1 gramme par litre, à raison de 1 litre par mètres carré, soit en apportant comme fumure l'engrais spécial P. E. C. 8-13-19, fabriqué par les Potasses d'Alsace, à base d'acide borique, à la dose de 400 kg. à l'hectare correspondant à 8 kg. d'acide borique.

Alors qu'à la récolte les fruits touchés étaient deux fois plus nombreux sur les témoins que sur les arbres traités, en cours de maturation la proportion des fruits tachés a été d'environ 8 % pour le témoin contre 3 % pour ceux traités au bore.

Ces essais méritent d'être encouragés, afin de déterminer la date la plus convenable pour traiter et aussi de fixer la dose à utiliser pour détruire totalement la maladie.

MOUTONS ET PORCS

2 à 3 mois, castrés, sevrés, 1r. p. emball., tte gare : 2 p. 195 fr. ; 4 p. 350 fr. ; 6 p. 500 fr. ; 12 p. 990 fr. — Moutons et porcs à part, de 50 fr. **LEBEL**, porcs à Dreuil (S.-et-O.). 9023

LE RANZ DES VACHES

New-York n'a pas précisément la réputation d'une cite bucolique et villageoise.

C'est pourquoi on n'apprendra pas sans surprise que, depuis quelque temps, dès l'aurore, les New-Yorkais sont réveillés par les beuglements des vaches.

Ceci est dû à une initiative des laitiers ; ces derniers trouvent que les New-Yorkais ne consomment vraiment pas assez de lait. Ils ont valnement tenté de les convertir au régime lacté au moyen de la presse, de la T.S.F. et de conférences. Le résultat n'ayant pas repondu à leurs espoirs, ils font, si l'on peut dire, de l' « occupation de rue » avec leurs vaches, et espèrent que les cris des bons ruminants convaincront enfin une clientèle rétive.

CONTRE les maladies infectieuses, employer le **CURAZOL**, de **R. MARTIN**, à **Feignies**. (Voir plus loin aux annonces) 206

CONSEILS AUX AVICULTEURS

Saison d'Elevage

Les Aviculteurs semblent cette année assez satisfaits du résultat des incubations ; la fécondation est bonne et la mortalité en coquille moins fréquente que d'habitude.

Il est incontestable que les perfectionnements apportés sans cesse aux incubations, augmentent les chances de réussite.

En ce qui concerne l'élevage, les renseignements qui nous parviennent d'un peu partout, sont plutôt pessimistes, en raison de la saison déplorable que nous traversons : pluies continuelles, grandes variations de température, humidité, absence de rayons solaires, etc. S'il convient d'éviter aux poussins : les coups de froid, l'excès de chaleur, l'humidite et les courants d'air, il est cependant indispensable de leur procurer une bonne aération et de les faire profiter du moindre rayon de soleil.

L'alimentation devra aussi être l'objet des plus grands soins et varier suivant l'âge des sujets.

Rappelons que pendant les deux premiers jours suivant leur naissance, les poussins ne doivent recevoir aucune nourriture car ils résorbent pendant ce laps de temps le jaune de l'œuf resté dans leur corps.

Le troisième jour donner de la chapelure ou de la mie de pain bien séchée et finement émiettée. Ajouter quelques jours après, de l'avoine décortiquée bien écrasée et un peu de jaune d'œuf (sans exagération mélangée à la chapelure). Distribuer par la suite un peu de verdure hachée finement. On peut se procurer dans le commerce des pâtées sèches spéciales pour poussins : premier âge et deuxième âge. Ces pâtées sont de compositions differentes, mais contiennent généralement de la farine de viande ou de poisson, du lait en poudre, levure sèche, poudre d'os, huile de foie de morue, farines diverses, etc.

La consommation du poussin est tellement minime que l'éleveur a tout avantage à se procurer les pâtes toutes préparées, mais il devra s'adresser à une maison sérieuse, et il en existe dans notre région.

Un aliment recommandé pour les poussins ayant au moins dix jours, est un mélange de graines décortiquées et concassées que les Américains appellent « Dry Mash ». Le Dry doit être distribué de préférence comme repas du soir, ce qui n'empêchera pas de donner à discrétion de la pâte sèche dans le courant de la journée.

Dans tous les cas, faire des distributions de verdure hachée. Les verts d'oignons constituent un désinfectant naturel de l'intestin qu'ils débarrassent des vers et autres parasites.

La meilleure boisson est l'eau fraîche et limpide, distribuée dans des abreuvoirs très propres et souvent renouvelée.

Paul DUBUS.

Réponse à des demandes de renseignements

M. A.C., Le Nouvion-en-Thiérache. — 1. Vous trouverez dans l'article qui précède des renseignements qui vous intéresseront ; 2. Voici des compositions de pâtées ayant donné de bons résultats :

Pâtée pour poussins du 1er Age : Son, 12 kgs ; rebulet, 12 k. ; mouture fine de maïs, 36 k. ; mouture fine d'avoine, 12 k. ; farine de poisson, 4 k. ; lait écrémé en poudre, 16 k. ; farine de luzerne, 5 k. ; tourteau de lin finement écrasé, 2 k. ; sel fin de table, 1 k. ; levure, 1 k. 500 ; charbon de bois, 2 k. ; coquilles d'huîtres pulvérisées, 2 k. ; poudre d'os verts, 2 k. ; silex calibrés pour poussins, 2 k.

Pâtée 2e âge (à donner aux poulettes à partir de 6 semaines jusque la ponte) : Maïs concassé, 20 kg. ; son, 20 k. ; rebulet, 15 k. ; mouture d'avoine, 6 k. ; farine de soja, 10 k. ; lait écrémé en poudre, 2 k. ; levure, 2 k. ; poudre d'os verts, 3 k. ; tourteau de lin en poudre, 2 k. ; charbon de bois, 3 k. ; sel fin, 1 k. ; silex, 3 k.

Le silex peut être distribué à part dans une trémie spéciale. P. D.

Échos et Informations

LA TRAITE ET LA MATIÈRE GRASSE DU LAIT

Toutes les fermières savent qu'au cours d'une même traite, la richesse du lait s'accroît du début à la fin de l'opération. Voici quelques chiffres indiquant les variations du beurre observées pendant une traite fractionnée en 4 périodes de temps égales :

Première fraction : 23 grammes de matières grasse ; seconde fraction : 31 gr. ; troisième fraction : 40 gr. ; quatrième fraction : 54 gr., présentant une richesse moyenne normale de 37 grammes par litre.

Ces chiffres font voir que si une fermière met en vente la première et la seconde partie de la traite, elle risque des poursuites judiciaires. C'est ce qui vient de se produire dernièrement dans une exploitation de la région du Nord, où la fermière qui élève des veaux avait pris l'habitude de traire partiellement quelques-unes de ses laitières, et de mettre ensuite les veaux à la mamelle.

Cette pratique est d'ailleurs courante dans certaines régions du Centre de la France, les veaux recueillent le lait le plus riche, leur développement est plus rapide, au surplus ils épuisent bien les mamelles. Comme ce lait est traité ensuite en vue de la fabrication du beurre, cette façon d'opérer peut être continuée, mais ailleurs où le lait est vendu en nature, elle constitue une tromperie sur la qualité et tombe sous le coup des lois pénales.

LES AMENDEMENTS MAGNÉSIENS

De divers côté il est offert aux agriculteurs des chaux magnesiennes ; sans doute elles peuvent être utilisées comme amendement aux lieu et place des chaux agricoles ordinaires, mais seulement, dit M. Lenglen, si ces chaux sont à un prix équivalent à celui des bonnes chaux agricoles livrées par l'usine la plus proche.

Il convient aussi d'exiger que ces chaux presentent une finesse de mouture satisfaisante, telle que 75 % ou la totalité du produit passe au tamis n° 100.

Quant à la question fumure, le savant agronome précise qu'on ne saurait attribuer à l'élément Magnésie l'importance qui s'attache à la chaux, à l'acide phosphorique, à la potasse et à l'azote, ni la considérer comme un élément fertilisant comme ceux-ci.

LE RÉSEAU DE L'ETAT ET NOS CAMPAGNES

L'application des lois sociales dans les chemins de fer de l'Etat nécessite une augmentation du personnel de 10.000 unités environ. Depuis octobre, 9.200 nouveaux agents ont été embauchés.

Or, au 25 février, la Direction du Réseau avait exactement reçu 85.270 demandes d'emploi ; elle spécifie que celles-ci émanent presque exclusivement de jeunes agriculteurs.

LES CORPS GRAS EN ALLEMAGNE

Pour remédier à la disette des corps gras, en Allemagne, on a recours aux graisses de colza. Ce produit, supérieur en qualité à la margarine, s'obtient par la solidification de l'huile de colza.

Un hectare de colza peut donner 1.000 kilos de graisse. La première fabrique vient de s'ouvrir à Magdebourg.

LES DÉCHETS DE MEUNERIE

Les blés non loyaux et marchands acheté, par les négociants en grains doivent être obligatoirement payé, par l'intermédiaire d'une Caisse Régionale de Crédit Agricole.

Les petits blés et déchets sortant des moulins peuvent être vendus directement par les meuniers sans passer par une coopérative.

A LA COMMISSION DE L'AZOTE

La Comission de l'Azote, qui siège au Ministère de l'Agriculture, a tenu une réunion le 6 Avril 1937, en vue d'examiner les licences d'importation de nitrate de soude. Au cours de cette réunion, on a pu constater que l'industrie française ne pouvait mettre à la disposition des agriculteurs les tonnages d'azote nécessaire. Il a été prévu des importations pour 15 - 20.000 tonnes, étant entendu que si ces quantités étaient insuffisantes, la Commission de l'Azote se réunirait à nouveau. Sur les 15 - 20.000 tonnes, 20 % sont attribués à la Norvège, le reste au Chili. Les 2/3 des importations du Chili seront attribués à la Fédération Nationale de la Mutualité agricole.

COOPÉRATIVES AGRICOLES ET COOPÉRATIVES DE CONSOMMATION

Le Comité des relations entre Coopératives agricoles et Coopératives de consommation s'est réuni le 8 Avril 1937.

Au cours de cette réunion, M. Brignon a fait le point de l'état d'avancement des travaux de la Commission dont il a inspiré la création dans la Meuse et la Haute-Marne, pour l'alimentation en lait de Verdun, Bar-le-Duc et Chaumont. On envisage la création dans ces villes d'une société mixte, type Loi Chanal, réunissant les Coopératives de Production de lait, les coopératives de consommateurs qui le distribuent et des représentants des municipalités intéressées.

LA VENTE DU LAIT ÉCRÉMÉ EST RÉGLEMENTÉE

La Chambre a adopté dernièrement une proposition de loi relative à la réglementation de la vente du lait écrémé. Voici un extrait du texte :

« La vente du lait écrémé pour la consommation humaine sera permise, par arrêté préfectoral, dans les départements où la Chambre d'Agriculture et le Comité du Lait en auront formulé la demande.

« Le lait mis en vente sous la dénomination de lait écrémé devra être totalement privé de matière grasse, sous réserve d'une tolérance de 5 grammes par kilo de lait.

« Les récipients contenant ce lait devront porter la mention « Lait Ecrémé », inscrire de façon très apparente, conformément aux reglements pris en vertu de la loi sur les Fraudes du 1er Août 1905.

CONSEIL SUPÉRIEUR DES RECHERCHES AGRONOMIQUES

Le « Journal Officiel » publie un décret instituant auprès du Ministère de l'Agriculture un « Conseil supérieur des Recherches scientifiques agronomiques », composé de 30 membres désignés les uns par l'Académie des Sciences, l'Académie d'Agriculture, les autres par les Ministres de l'Agriculture et de l'Education Nationale.

JOURNÉES DE L'EMBELLISSEMENT DE LA VIE RURALE

La Commission Internationale de l'Embellissement de la vie rurale organise à l'occasion de l'Exposition de Paris de 1937, des Journées internationales, le vendredi 14 Mai à 14 heures et le samedi 15 Mai à 10 heures, salle du Foyer, 34, rue Vaneau, Paris.

Pour renseignements, adhésions au Congrès et réduction des frais de parcours, s'adresser à M. Jacques Giele, secrétaire de la Commission de l'Embellissement de la vie rurale, 40, rue des Joyeuses Entrées, Louvain (Belgique).

LES CONVENTIONS COLLECTIVES DE VENTE

M. le Sénateur Victor Boret, chargé de rapporter le projet tendant à régler les rapports entre producteurs agricoles, commerçants et industriels, par la conclusion de conventions collectives fixant les conditions de vente des produits agricoles, a été autorisé par la Commission d'Agriculture du Sénat à poursuivre une large enquête auprès des intéressés qui, dès à présent, peuvent lui adresser directement leurs observations.

SUR LA HAUSSE DU BETAIL

Si l'on compare les indices des prix de la boucherie, établis régulièrement par le Comité technique de l'Alimentation pour Paris, on constate que par rapport à la base 100 en 1930, l'indice est remonté de 68,5 au plus bas en 1936, à 89,3 au 15 mars 1937, soit environ 30 % de hausse en 2 ans.

Si, d'autre part, on compare les cours officiels du bétail à La Villette aux mêmes époques, soit en mars 1935 et mars 1937, ils font apparaître dans cette période des hausses respectives de 62 % pour le gros bétail, 49 % pour le veau et 6 % pour le mouton, ce qui, avec la répartition des poids des diverses viandes vendues par les bouchers de Paris donnerait une hausse moyenne de 50 % en chiffre rond.

LE MOUTON DE FRANCE

Encore 50 ans et nous n'aurons plus ce gigots de moutons, ni de côtelettes d'agneaux de pays.

Nous nous éloignons de plus en plus des 40 millions de moutons recensés en 1840 ; des 35, recensés en 1862, et même ces 17 millions de 1913.

Depuis la guerre le troupeau ne compte plus guère que 10 millions à peine de têtes. Les raisons de cette diminution des ovins sont diverses : avilissement des cours des laines, perfectionnement de la culture, morcellement de la propriété, penurie de bergers, et, pour certaines régions, la chasse.

La laine indigène est de qualité supérieure, mais le marché est encombré de laines étrangères.

LE CIRCUIT DE LA MANCHE AU GAZ DES FORÊTS

L'Automobile-Club de l'Ouest a pris l'initiative d'organiser dans l'Ouest diverses manifestations destinées à faire connaître au public les bons résultats obtenus par les véhicules de tourisme et utilitaires fonctionnant avec des gazomètres au bois ou au charbon de bois.

Le Circuit de la Manche au Gaz des Forêts, qui a eu lieu il y a un mois, est la première de ces manifestations.

DUBONNET
VIN TONIQUE AU QUINQUINA

LA PRISON VIVANTE

Par Marcelle ADAM

36

— Bigre ! ce rôle dépasse un peu le pauvre Gérard. J'espère qu'avant d'entrer en scène, il viendra me demander quelques conseils sur la façon de l'interpréter. Ah ! si seulement il voulait comprendre !...

— Hélas ! dit Jean, il pourrait renouveler la prière de M. de Voltaire : « Mon Dieu, gardez-moi de mes amis. Quant à mes ennemis, j'en fais mon affaire. » Les « amis » de Gérard... Quels amis !...

Il fit quelques pas dans le bureau et se tourna vers Pierre, afin de prendre congé.

— Veuillez m'excuser, monsieur. J'ai des ordres à donner et différents travaux à terminer.

— Va, mon cher Jean. Sache que je suis heureux de te savoir si proche.

Déjà sur le seuil de la porte, le jeune homme se retourna.

— Au fait, monsieur, j'allais oublier de vous apprendre que j'ai décidé d'épouser Pernelle Marty le mois prochain.

Comme au reçu d'un choc, Pierre sursauta :

— Hein ! Et tu m'annonces cette nouvelle sans preambule... Tu me traites en étranger... moi... moi...

Jean fixait sur lui son regard volontaire où passait un mécontentement.

— Mais, monsieur, jusqu'à présent, maman Maignan et Mme Marty sont seules instruites de nos intentions.

— C'est juste, répondit à voix basse le grand patron, j'oublie toujours que je suis, à tes yeux, un étranger. Tu peux te marier à ta guise et malgré mon désavœu. Alors, va... Sois heureux. Après tout, cette jeune fille est sympathique. Je ne lui reproche que d'être aussi piébéienne que nous.

— Au revoir, monsieur.

— Jean...

— Monsieur ?...

— J'ai peur que Pernelle me haïsse. J'ai combattu votre amour.

— Pernelle m'aime et j'aime votre œuvre. Donc, nous serons deux à servir cette œuvre.

— La Dienne... Oui, servez-là. Je lui ai tout sacrifié. Moi-même, en regard d'elle, je ne compte pour rien. C'est justice.

La porte se referma sur l'ingénieur. Pierre écouta le bruit des pas cadencés et rapides qui s'éloignaient.

— Allons, murmura-t-il, voici quelques jours, je disais : « Il choisira entre cette fille et moi ». Je jurais de ne pas céder. Je cède. Il m'importe surtout de le garder. C'est mon fils, mon vrai fils. Il affirme ma force, il est ma jeunesse renaissante ; il me prolonge, comme le soleil de midi prolonge le soleil du matin. Avec lui, le cœur de la Dienne continuera de battre ; ma création ne cessera de grandir. Il est mon vrai fils. Ah ! pourquoi ne porte-t-il pas mon nom ? Pourquoi ne peut-il aimer en moi que son maître ?

× × ×

Le même jour. Une petite maison blanche de la Dienne. Elle est pareille aux demeures voisines. Au rez-de-chaussée, un corridor sépare la cuisine de la salle à manger. Au premier étage, trois chambres. Chaque pièce a deux fenêtres, dont l'une donne sur la rue, l'autre sur un jardin, fermé d'un mur bas, entre d'autres jardins qui se ressembleraient sans leurs plantations différentes.

Celui dont nous parlons se pare de ses rosiers et de ses arbres fruitiers, dominant les carrés de légumes. Il contraste avec l'enclos voisin où les fleurs sauvages envahissent victorieusement le potager, selon la volonté de Pernelle Marty, dont il est le bien propre.

Pernelle et Jean ont grandi dans cet humble décor. Grâce aux règlements institués par Pierre Deltil, ils ont pu, dès le début de leur carrière, acquérir, en quelques annuités, les maisons de leur enfance.

Ils s'y plaisent. Ne semble-t-il pas que les choses proches de nous aient une âme faite de notre âme ? Les murs et les meubles s'imprègnent des joies et des souffrances dont ils sont les témoins. Le souvenir dort en eux comme dans un reliquaire. Ils en gardent le parfum secret. Et, dès qu'on les interroge, ils se prodiguent en muettes confidences.

Donc, ce jour-là, Pernelle pénétra chez ses voisins par la porte percée dans le mur du jardin.

— Bonjour, maman Maignon, cria-t-elle au seuil de la maison.

— Bonjour, ma fille. Viens vite, j'ai besoin de toi.

La vieille Louise, devant la table de la salle à manger encombrée de linge, tournait d'un air effaré.

— Dis, ma fille, Jean, pour votre mariage, prétend faire des dépenses et des dépenses... Sûr, il gagne son argent, je n'ose pas lui faire la leçon. Mais à quoi bon s'acquérir du superflu ? Regarde, nous avons des draps, pas neufs, mais bons encore... et des serviettes... même des nappes...

Pernelle sourit. Louise ne s'habituait pas à l'aisance. Marquée jadis du sceau de la pauvreté, elle demeurait craintive, avec des soucis d'économie.

« La maladie peut venir... le vent peut tourner... le sort peut changer... »

Elle éprouvait, devant la fortune de Jean, une sorte d'épouvante.

— Crois-moi, mon gars, qui sème ses sous récolte la misère. Songe à tes vieux jours.

Et lorsque l'ingénieur lui citait Pierre Deltil en exemple, elle joignait dévotement les mains.

— On ne voit pas, en cent ans, deux hommes comme celui-là.

— Chère maman Maignan, dit doucement Pernelle, ne vous tourmentez pas. Nous sommes raisonnables, allez. Il faut bien que le logis soit prêt au jour des noces ! Les meubles neufs arriveront cette semaine. Je vais vous aider à mettre de l'ordre ici.

Louise soupira. Elle avait, dans son visage fané, des traits fins et de beaux yeux bleus. Mais la fatigue précoce des gens du peuple la vieillissait avant soixante ans, et, déjà, courbait sa taille.

— Tu sais, dit-elle, que je ne veux pas contrarier Jean. Il a du savoir et de l'autorité. Moi, je n'entends rien à rien, c'est entendu. Pourtant il déclare ne pas accepter que je vous serve. Il parle de faire entrer ici une domestique. Cette idée me met la tête à l'envers.

— Voyons, il a mille fois raison, notre Jean. Vous avez mérité de vous reposer. Ma maman aussi.

Butée, Louise secoua la tête :

— Jeanne Marty, aussi bien que moi, mourrait de se reposer. Crois-tu, qu'à notre âge, nous prendrons l'habitude de l'oisiveté ?

— Je le souhaiterais ! Maman accepte sans révolte l'idée de vivre avec vous dans la maison mitoyenne, la nôtre, alors que j'occuperais auprès de mon mari, cette maison-ci.

— Ma maison dont vous me renvoyez !

— Oh ! mademoiselle Louise !

— J'ai de la colère et du chagrin. Cela me rend injuste.

— De la colère et du chagrin quand nous sommes heureux !

— Permettez-moi de servir Jean comme par le passé. Ne m'écartez pas de sa vie.

— Chère maman Maignan, vous êtes avant moi dans la vie de Jean. Vous êtes mieux que sa mère. Il l'affirme. Une mère paie à l'enfant sa dette d'amour. Vous avez prodigué à l'orphelin des trésors qui n'étaient pas pour lui. Vous avez renoncé à votre part de bonheur. Pas de foyer, pas de mari. Certainement Jean vous devrait moins de gratitude, s'il était né de vous.

Louise haussa les épaules d'un air maussade.

— Des bêtises ! murmura-t-elle. Jean ne me doit rien. J'ai fait mon devoir. On m'y a aidée...

— Oui, les administrateurs de la Dienne vous ont soutenue.

— M. Deltil m'a soutenue... Les autres, ma petite, sont des pantins dont il tire les ficelles. M. Deltil a suivi l'enfance du petit ; il a payé les collèges, les écoles ; il en a fait un monsieur, un grand monsieur, pareil à lui-même...

Dès qu'il s'agissait du patron, elle s'exprimait sur un ton de ferveur exaltée. La voix soudain sèche, Pernelle répliqua :

— J'imagine que votre reconnaissance est superflue. M. Deltil cultive son champ en homme avisé. Il sème pour récolter. Il entraîne les jeunes gens de la Dienne à le bien servir...

Louise s'emporta. Cela lui advenait chaque fois qu'on niait devant elle la générosité du maître.

— Ah ! criait-elle, ceux de ta génération ont un esprit détestable. Je te dis, moi, que M. Deltil est bon, pour notre Jean. Quoi ! voilà un pauvre orphelin de rien du tout, un gars au nom de nasard, qui est censément son premier ministre, en attendant de lui succéder, peut-être !

— Cette situation n'est-elle pas celle que devrait occuper Gérard ? L'incapacité du fils engendre la bienveillance intéressée du père. Ah ! quel serait l'orgueil de Pierre Deltil, si Jean portait son nom !

Pernelle leva les yeux sur Louise et fut stupéfaite de lui voir un visage blême, aux traits soudain révulsés.

— Qu'avez-vous ? cria-t-elle.

La vieille femme, d'un effort, domina son émoi.

(A suivre).